

**ARRETE MUNICIPAL TEMPORAIRE
PORTANT REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION**

N° 24-326

Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE,

- Vu le code de la route ;
- Vu le code de la route et notamment l'article L325-1 relatif à la mise en fourrière ;
- Vu le code général des collectivités locales, et notamment ses articles L 2213-1 et L 2213-2 ;
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre I, huitième partie, signalisation temporaire) approuvée par arrêtés ministériels des 5 et 6 novembre 1992 ;
- Vu la demande d'arrêté de circulation présentée par la société TALON- 31 rue Principale – 90100 Saint-Dizier-l'Evêque, pour réaliser des travaux d'élagage ;

CONSIDERANT

- Qu'il y a lieu de réglementer la circulation des usagers afin de permettre l'intervention de la société Talon ;

ARTICLE 1 : Des travaux d'élagage sont prévus au n°7 rue du Stade et pour ce faire, la rue sera fermée depuis le n° 2 Bis de la même rue, le sens unique est donc caduc le temps nécessaire aux travaux permettant aux riverains l'accès à leurs propriétés .

ARTICLE 2 : La date de l'intervention est prévue le 13 Novembre 2024 en matinée.

ARTICLE 3 : Les panneaux de signalisation temporaires nécessaires aux dispositions du présent arrêté, sont mis en place par la société Talon chargée des travaux sous son entière responsabilité.

ARTICLE 4 : Madame le Maire, Madame la Directrice Générale des Services, Madame la Directrice des Services Techniques, les agents de la Gendarmerie, les agents de la Police Intercommunale, le Garde-Champêtre, l'Agents de Surveillance de la Voie Publique, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont copie sera remise à :

- Monsieur le Président de la CCST – Police Intercommunale ;
- Monsieur le Chef de Centre des Sapeurs-Pompiers ;
- Monsieur le Chef de Centre du SAMU ;
- Monsieur le Président de la CCST – Service Ordures ménagères ;
- Monsieur le Directeur de la société Talon.

A Delle, le 06 novembre 2024.
Sandrine JANIAUD LARCHER
Maire de DELLE



Mise en ligne sur le site internet de la commune le 08/11/2024
par Mme Sandrine JANIAUD LARCHER, Maire de DELLE.